



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SIEBAG

2024-01-04

Département du Gers

SIEBAG –Nombres de membres: 47

Afférents au Comité Syndical: 47

Présents: 29

Nombre de membres du collège Eau Potable : 47

Qui ont pris part à la délibération: 29

Date de convocation : 28/03/2024

Séance du mardi 9 avril 2024 à 20 h 30 à RISCLE

Présents : - SARNIGUET C-REON E-PUJAU JL-LECERF M-CORNU F-FITAN G-DUFFER S-PEFFAU P-MASSARROTO S-BUREAU B-DOUSSE R-BRUMONT J-BASTROT P-CAZALET R-RIBAUT P-BUFFALAN JL-SOULE J-DARTIGUES P-LACOSTE D-COURALET C-GARRALON H-RIGAIL K-DUBICQ A-SAINT-ORENS H-LANGLADE C-LALANNE G-CAPBERN P-MINVIELLE S-

Absents ou excusés : MINGELLE JM-VAN DE CASTEELE L- CORDONNIER C-TRIMOUILLE N- FOUGEROUSE F-FARBOS F-LAGO G-WAUTERS B-BECARD N-JOYE M-RANDAZZO CALOGERO-VIDAL C- LUMBROSO Y-VINCENT C-DEHEZ G-BOUCHET F-CUVELLIER C-LABORDE S-BOURGES L-VINCENT C-DEHEZ G-LAPASSADE B-PARGADE A-LARTIGOLLE M

Secrétaire de séance : SAINT-ORENS H.

Objet : budget primitif -EAU POTABLE 28400

Le conseil syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612 et suivants, L2311-1 et 2312-1 et suivants relatifs au vote du budget,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 49 applicable au budget annexe Budget SPANC 28402,

Vu la délibération du 10 avril 2024 portant approbation du compte de gestion 2023,

Vu la délibération du 10 avril 2024 portant approbation du compte administratif 2023,

Vu la délibération du 10 avril 2024 portant approbation de l'affectation des résultats 2023,

Considérant le projet de budget primitif de l'exercice 2024 présenté par le Président, soumis au vote par chapitres et par opérations ;

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur,

DELIBERE :

Approuve ces montants prévisionnels et vote le budget primitif 2024 du Budget principal M49 par chapitres, budget équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

BUDGET EAU POT 2024-28 400	DEPENSES	RECETTES
SECTION EXPLOITATION	4 612 902,09 €	3 221 438,00 €
Report exploitation		1 391 464,09 €
TOTAL : exploitation	4 612 902,09 €	4 612 902,09 €
SECTION INVESTISSEMENT	4 275 912,05 €	4 577 678,50 €
Reste à Réaliser	306 001,62 €	309 627,50 €
Report investissement	305 392,33 €	
Total : investissement	4 887 306,00 €	4 887 306,00 €
TOTAL BUDGET 2024	9 500 208,09 €	9 500 208,09 €

Vote pour : 29

Vote contre : 0

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire par Le Président

Transmission en Sous-Préfecture le : 15/04/2024

Notifié le : 15/04/2024

Ainsi délibéré à Riscle les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Fait à Riscle le 11/04/2024

Jean-Luc BUFFALAN,

Président du SIEBAG




Syndicat Intercommunal des Eaux
du bassin de l'Adour Gersois

134 Route d'Aquitaine - BP 15 32400 RISCLE
Tél. 05 62 69 84 22 - contact@siebag.fr
www.siebag.fr